

Un plan de 55 milliards de dollars, l'eau et l'agriculture en priorité absolue

Dossier de la rédaction de H2o
June 2026

Le pays vise la restauration de 1,2 million d'hectares de terres dégradées et l'utilisation de variétés arboricoles tolérantes à la sécheresse pour 40 % des nouvelles plantations.

La Tunisie a finalisé son nouveau cadre stratégique climatique (CDN 3.0), un plan massif prévoyant la mobilisation de 55 milliards de dollars sur la période 2026-2035, pour faire face au changement climatique. Face à une vulnérabilité accrue, le pays place la sécurisation des ressources en eau et de l'agriculture au cœur d'une stratégie de survie économique et sociale. Le document, débattu les 16 et 17 mai, lors d'un séminaire à Gammarth, souligne que sans action urgente, l'économie tunisienne pourrait se contracter de 3,4 % d'ici 2030, principalement en raison des pénuries d'eau et des risques d'inondations. Le secteur agricole, pilier de la stabilité sociale, voit sa valeur ajoutée menacée d'une baisse de 15 % à l'horizon 2030 si les tendances actuelles persistent. Pour contrer ces risques, la Tunisie a fixé des objectifs quantifiés ambitieux en matière des ressources en eau. Il s'agit, entre autres, de miser sur un recours massif aux eaux non conventionnelles. Le plan prévoit de porter la capacité de dessalement d'eau de mer à 265 millions de mètres cubes par an d'ici 2035. Parallèlement, le taux de réutilisation des eaux usées traitées en agriculture devra atteindre 50 %, contre seulement 6 % en 2022. S'agissant du secteur agricole, l'objectif est de bâtir une agriculture résiliente capable de maintenir la sécurité alimentaire malgré la baisse des précipitations (prévue entre -9 % et -12 % d'ici 2050). Le pays vise la restauration de 1,2 million d'hectares de terres dégradées et l'utilisation de variétés arboricoles tolérantes à la sécheresse pour 40 % des nouvelles plantations.

La réalisation de cette ambition climatique nécessite un investissement colossal de 55 milliards de dollars US (soit environ 161,29 milliards de dinars), répartis entre l'adaptation (53 %) et l'atténuation (47 %). Pour drainer ces capitaux, les autorités prévoient le déploiement d'une panoplie d'outils économiques. Il s'agit de la "taxonomie climatique", franchement établie (2025), laquelle définit les activités éligibles aux financements verts pour orienter les investisseurs publics et privés. Une autre voie de mobilisation des fonds serait la tarification carbone. Le pays prévoit d'utiliser pleinement les mécanismes de l'article 6 de l'Accord de Paris pour monétiser ses réductions d'émissions et attirer des investissements dans les énergies propres. L'article 6, rappelle-t-on, établit des règles pour une coopération entre les différents pays Parties en matière d'utilisation du mécanisme de financement ITMO ou crédits carbone échangés. En outre, le gouvernement engage une réforme budgétaire visant à intégrer les enjeux climatiques dans le budget de l'État ainsi que dans le plan de développement 2026-2030.

Tunis Afrique Presse (Tunis) - AllAfrica